



## COMMUNIQUE

### A l'attention de Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société MOVIS CI

Nous portons à la connaissance de tous, qu'à la suite de la réalisation des opérations de recapitalisation de la société MOVIS CI, décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juillet 2018, un nouvel actionariat a été constitué, composé de l'ensemble des souscripteurs à l'augmentation de capital.

En conséquence, au terme des opérations de recapitalisation susvisées, seuls lesdits souscripteurs sont considérés comme nouveaux actionnaires de la société MOVIS CI et sont appelés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2019.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 7 octobre 2019.

Le Président du Conseil d'Administration  
David BILLON